

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 60 (1922)
Heft: 36

Artikel: Royal biograph
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-217452>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 03.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

tomber en désuétude la première appellation. D'autres sociétés adoptèrent un brassard ou une cocarde. Pompaples avait l'abbaye Verte; Ormont aussi (cordon vert).

Gryon et Lavey ont toujours eu leur *Tir de commune*, Bex aussi. L'origine de leurs fonds pourrait être l'argent de guerre, que Berne se décida à restituer au château d'Aigle, en 1794, en abolissant *Bourse militaire* qu'alimentait un ancien impôt de guerre, dès 1656. Il semble que LL. EE. pressentaient l'approche de la Révolution.

En 1813, à l'abbaye de Sallaz, eut lieu un tir où l'on vint même de Vevey.

Le tir des Mineurs, dès 1837... avait, à l'origine, des cibles portatives que l'on plaçait tantôt ici, tantôt là, jusqu'à ce qu'on eut une ligne de tir définitive.

Antagne eut sa société de tir entre 1866 et 1890 environ; sa ligne fut d'abord En Champigny, tout à l'Est, et plus tard tout à l'Ouest du village, sous les châtaigniers séculaires de la Tour Noire. Chesières avait, vers 1870 à 77, sa société de tir et son drapeau aux couleurs communales. Arveye, en 1882, avait la sienne, composée de 32 tireurs qui reçurent pour 250 fr. de prix. St-Triphon a encore ses *Amis de la Tour*; et à Panex, une société de chant se tourna en société de tir.

Les Plans de Frenières eurent leur société de tir fondée en juin 1879; Frenières eut la sienne; cet endroit, peu ensoleillé en hiver, avait cependant son tir le jour du Nouvel-An.

En 1864 il y eut à Villeneuve, les 30 et 31 juillet, un grand tir de district. La *Sentinelles*, des Diablerets, qui a, nous dit-on, changé de nom, existe encore. Le tir intercantonal du Sanetsch, à 2200 m. d'altitude, sur des cibles portatives, n'a plus eu lieu dès 1886.

On ne sait pas la date de fondation de la *Liberté suisse*, de Rougemont (en 1875 elle existait déjà), ni du *Cordon Rouge* de Noville.

Puis, de notre souvenance, furent fondées, sur d'autres principes que les *abbayes*, les *tirs francs* (où chacun a accès), et les *Sociétés du Stand*: à Aigle (1876), Bex (1880), Diablerets (1882), Villeneuve (1912), Leysin (1920).

Terminons en signalant une spécialité des vallées de la Gryonne et de l'Avançon, les tirs et sociétés qui ont pour cible un mannequin, imitant un soldat étranger. Celui qui avait le coup le plus centré, au cœur, obtenait avec son prix, le mannequin lui-même, qu'il clouait sous l'avant-toit de son bâtiment, en souvenir.

L'un des plus anciens se voyait à Chesières, non loin de la poste, et imitait un grenadier napoléonien à chapeau gansé. Un contemporain l'avait vu, enfant, le jour où il avait été amené là; ce mannequin avait en plus, six petites cuillers fixées au dos ou à la poitrine!

Dans, je ne sais plus quel tir, le mannequin représentait un uniforme prussien ou d'un Guillaume quelconque. Un Prussien authentique, ayant passé par là, s'en offusqua et n'eût pas demandé mieux que de causer à notre pays un ennui diplomatique! Nous aimons à croire que la dernière guerre l'aura satisfait. Bismark est bien mort!

F. I.

L'É FEUILLETON



POULARD ET MOTTU
MOTTU TRAVAILLE
(Suite.)

— C'est pourtant pas ton habitude de te rôder par ici... Et Poulard ?
— Coffré, murmura Mottu.
— Oui, oui, j'oubliais. Il faisait le truc du papier... Pour un vieux Lausannois, ton Poulard est un rude. Il doit bien savoir que ça ne prend plus le papier à lettre.
Mottu hochait la tête, signifiant par là que la destinée ne leur était pas propice.

— Et alors, toi, qu'est-ce que tu fiches ? Décidément, ce Lavanchy était plus curieux que le « curieux » lui-même. Diable d'homme, va !

— Tu la piles. Pas le rond. Rien à bouffer. Mottu ne dit pas mot, craignant de se compromettre. Il n'avait jamais eu la réplique aisée et surtout pas en devisant avec la police.

— Ne pourrais-tu pas travailler un peu, au lieu de rôder ? Il y a encore de l'ouvrage par les campagnes. Tiens, j'ai été hier au Moulin. Ils battaient « au mécanique ». Pour sûr que tu trouverais à faire une journée ou deux. Quand tu ne gagnerais que ta nourriture et deux ou trois sous, ça vaudrait toujours mieux que de « bandairer par Lose-nau... »

Ayant ainsi parlé, Lavanchy poursuivit son chemin, tandis que Mottu cherchait à résoudre le problème tout à coup posé devant lui : travailler ou ne rien faire. Mais, le brave n'a pas l'habitude de creuser beaucoup les questions avant de les résoudre. Ou, plutôt, il ne résoud rien : il se soumet, il s'aplatit devant les circonstances. Ah ! si Poulard était là, Poulard déciderait, mais puisque Poulard n'est pas là, Mottu se borne à obéir. Jamais il n'a su, jamais il ne saura examiner une proposition et choisir entre deux termes. Il faut que quelqu'un le mène, le conduise. L'agent Lavanchy remplaça momentanément Poulard. L'agent Lavanchy a dit à Mottu d'aller travailler au Moulin. Eh ! bien, Mottu ira travailler au Moulin. Oh ! sans enthousiasme; pour faire une fin.

* * *

Très lentement, les mains au dos, comme un rentier qui arpente sa demeure, Mottu a traversé la ville et pris la route du Moulin. Bonne chaleur et bon soleil. La campagne se pare d'une belle couleur, au-dessous du ciel. Sur chaque brin d'herbe, sur chaque fleur, brille une petite goutte de rosée et les prés étincellent comme si des diamants, par miracle, avaient été semés. Les maisons, les villas, les fermes, toutes réchauffées par cet incomparable soleil, ont l'air de s'étirer comme des lézards sur les murs de pierres sèches. Leurs fenêtres scintillent comme des feux de joie. Et par dessus tout cette lumière — dans cette lumière même — flotte un parfum de foin coupé et de verdure fraîche.

Mottu subit ces choses sans les voir. Sa mélancolie lui ferme les yeux et il gémait sur son sort, tout en maudissant Poulard qui « l'a planté là » — comme si Poulard était parti de son plein gré — et Lavanchy qui l'envoie au Moulin — comme si Mottu était obligé d'obéir — Il gémait, il maudissait, mais il va quand même et midi va sonner dans tous les clochers du canton lorsqu'il arrive aux premières maisons du village.

— A présent, grogne-t-il, va falloir chercher de l'embauche.

Et il le crache sa chique, car ce n'est pas poli de parler aux gens avec un « tampon de Griessbach ou de caporal » entre la joue et la genève. Mottu connaît les usages et s'y conforme, tant que faire se peut, évidemment. A l'impossible nul n'est tenu.

* * *

Peut-être que si Mottu avait échoué dès sa première tentative, il n'aurait pas eu la persévérance nécessaire à un second essai et, tournant les talons, peut-être serait-il redescendu en ville, malgré tout le respect dû à l'agent Lavanchy. Mais, le hasard qui, parfois, ordonne assez joliment les choses, fit, en cette occasion, œuvre intelligente. Comme Mottu, chapeau à la main, très convenable, laissait tomber sans trop de bruit, même un peu timidement, le heurt d'une vieille maison d'apparence cossue, une voix d'homme le hêla de la grange attenante.

— Par ici... Que demandez-vous ?
— Le patron.
— C'est moi.
— Bonjour m'sieur.
— Bonjour. Et puis...
— Ce serait pour de l'embauche, si m'sieur avait occasion.
— Tu tombes à pique, mon gaillard. Justement on bat au mécanique, et un homme de plus ne gênerait pas. Le syndic finit ce matin avec la machi-

ne. Nous l'avons tout de suite après-midi... Et si tu fais l'affaire, tu pourras suivre. Y a pas mal de gens qui te prendront. C'est 2 fr. 50 et la nourriture... Coucher à la grange. Piquette pour la soif... Ça va-t-il ?

— Ça va.
Eh ! bien, voilà justement la Julie qui appelle pour le dîner. Allons-y.

La Julie, c'était la patronne, femme de Abram-David Henchoz qui venait d'embaucher si lestement Mottu, peut-être, même, un peu trop lestement et sans assez l'examiner. Madame Henchoz, moins prompte que son mari, inspecta d'un œil expert le camarade, et cette inspection ne conclut pas à la très grande louange de Mottu, car, en rentrant dans la cuisine, elle dit à sa fille :

— Ida, tu mettras une assiette de plus. Le père a engagé un ouvrier pour battre. Un homme de par Lausanne à ce qui semble. J'en ai, ma fi, bien petite idée...

(A suivre.) SAMI DE PULLY.

ASSOCIATION DES VAUDOISES

La caissière du Comité Central nous fait parvenir ces lignes :

« Le groupe des Vaudoises d'Orbe se fait un plaisir d'envoyer 20 francs à la maigre caisse centrale ».

De chaleureux mercis à ces bonnes patriotes pour leur bel exemple de solidarité.

Chœur des Vaudoises, Lausanne.

Les répétitions reprendront lundi 11 septembre, à 20 heures, au Collège scientifique, Cité.

La réunion de Cossonay.

La traditionnelle réunion d'automne des Vaudoises se tiendra donc le dimanche 24 septembre 1922 à Cossonay, dès 14 heures. On se rappelle que dès 1916, plus de deux ans avant la fondation de l'Association, les Vaudoises se rassemblent le dernier dimanche de septembre, pour chanter, babiller et faire plus ample connaissance. En 1916, ce fut la fête du Village Suisse, si réussie, qui attira un très nombreux public, où les chants des Grandsonnoises obtinrent tant de succès; en 1917, ce fut Morges et les chants devant l'Infirmerie; en 1918, la réunion, supprimée, fit place au grand Marché du Don National, sur Montbenon, qui accapara toutes les forces et tout le temps des membres de l'Association; 1919 nous vit à Nyon, où nous fîmes fêtes avec tant de bonne grâce par Mme Bertrand-Olivier, dans sa belle propriété au bord de l'eau; c'est ensuite à Vevey que nous nous réunîmes; aucune des participantes n'a oublié la cordialité de la réception organisée par la « Veveysanne » : qui ne se rappelle les fleurs bleues et jaunes qui, dans de ventrus coquemars, décoraient le Casino du Rivage ? En 1921, ce fut enfin le concours de costumes de Gryon, présent à toutes les mémoires, si bien organisé par nos collègues de là-haut, si réussi qu'il prit les proportions d'un événement cantonal.

Cette année-ci, nous irons à Cossonay, et le Comité Central espère que les Vaudoises des sections et les Vaudoises isolées se rendront nombreuses dans ce beau village au cœur du canton, où les belles « carrées » sont si nombreuses, au moment où la campagne tient toutes ses promesses et où la mélancolie de l'automne rend plus précieux les derniers beaux jours.

Après des chants dans le village, la visite de l'église en pleine restauration, les Vaudoises se trouveront, dès 15 h. 30, au Casino (dès 14 h. s'il pleut) pour le thé; à 16 h., discours présidentiel, suivi de chants et de productions des Vaudoises; Bussigny annonce déjà un prologue et Orbe « Les Alpes », chœur d'ensemble par L. de Rillé, et un duo « L'oiseau des Bois ».

Les inscriptions sont recues jusqu'au 20 septembre par S. Bonard, Casier-Ville, Lausanne. (Téléphone 87.10).

Royal Biograph. — Pour la reprise de ses grands spectacles d'automne et d'hiver, le Royal Biograph nous présente cette semaine la plus récente et étourdissante création de Douglas Fairbanks : « Sa Majesté Douglas », grand film d'aventures tragico-comiques en 5 actes des plus divertissants. C'est un film qu'il faut aller voir, c'est un spectacle sain et agréable. De l'audace, encore de l'audace, toujours de l'audace, voilà Douglas, moderne héros de trépidantes épopées. Dimanche 10, matinée dès 2 h. 30.



Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT.
J. MONNET, édit. resp.
Lausanne. — Imp. Pache-Varidel & Broa.